

Le suffrage féminin dans les cantons suisses

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **60 (1972)**

Heft 1

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-273014>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chez nous et à l'étranger

Plaidoyer pour un métier méconnu

Vocation: une conception dépassée

Des élèves de troisième année d'une école d'infirmiers et d'infirmières de Suisse romande ont fait une petite enquête auprès du public romand pour savoir ce qu'on pense, en général, de leur profession.

Une récente étude du problème de la pénurie du personnel soignant a paru dans un quotidien lausannois, mais on n'a pas jugé bon de donner la parole aux élèves qui, cette année, seront des diplômés. Nous leur faisons une place dans nos colonnes car nous estimons utile qu'ils puissent eux aussi s'exprimer car demain ce seront eux et les promotions qui les suivent qui formeront le gros des troupes du personnel soignant.

Lorsqu'il nous arrive, à nous autres élèves-infirmières, de nous préoccuper de ce que l'on pense de nous dans le grand public, nous nous apercevons que nous sommes considérées ou bien avec une admiration totalement injustifiée, ou bien avec une légère ironie...

Une enquête que nous avons menée auprès du public nous a démontré que celui-ci n'a pas suivi l'évolution rapide de notre métier. C'est pour cela que, dans un deuxième volet, nous avons demandé à des infirmières et infirmiers diplômés de s'exprimer sur les réponses données lors de la première partie de notre enquête.

Par exemple 60% des personnes interrogées pensent qu'une jeune fille devient infirmière par vocation. Ce terme implique pour elles que nous serions « le dévouement personnifié », n'ayant d'autres aspirations que de soigner les malades, sacrifiant ainsi vie privée et loisirs.

S'il en était ainsi il y a une centaine d'années pour les religieuses et les diaconesses, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Actuellement, toute jeune fille — qu'elle soit secrétaire, vendeuse, couturière ou infirmière — choisit son métier pour son intérêt personnel et non pour celui d'autrui. Sur ce point, les infirmières interrogées sont unanimes : « Maintenant, dans le milieu dans lequel nous vivons, le mot vocation n'a plus de sens ».

L'évolution rapide de la médecine a touché le personnel soignant autant dans son statut que dans ses tâches. La technique prend de plus en plus d'importance face aux « humbles besoins » évoqués le plus souvent. Il est bon de souligner que notre profession évolue parallèlement à celle des médecins.

Actuellement, la vocation serait loin d'être suffisante : les qualités humaines, le goût pour les contacts doivent absolument s'accompagner de connaissances techniques approfondies, d'où les trois ans de formation qui précèdent le diplôme.

Il serait étonnant qu'au temps des opérations à cœur ouvert, des « greffes » diverses, les soins n'aient pas évolué depuis un demi-siècle, et que le travail qui nous pousse encore le plus de temps soit — comme le pense 82% du public — ce que nous appelons le « maternage » (dolorer et pomponner les malades). Celui-ci n'est qu'un détail à côté de toute l'attention qu'exige un très grand malade : surveillance de nombreux appareils (engström, bird, PVC, etc.), dosage de divers médicaments, injections, perfusions, etc. Ces tâches, qui comportent de lourdes responsabilités, exigent bien d'autres qualités que « compréhension » (70% dans l'idée du public), « douceur et disponibilité », qui sont certes nécessaires en ma-

ternage, mais totalement inefficaces en face de la technique actuelle.

Il est intéressant de noter que notre métier attire de plus en plus de jeunes gens, qui sont malheureusement encore mal acceptés par le public (46% des personnes interrogées est opposé à l'idée qu'un homme puisse choisir cette profession). Un homme peut avoir les mêmes raisons qu'une femme de choisir ce métier, et offrir autant de qualités que celle-ci. En outre les infirmiers, travaillant en principe jusqu'à leur retraite, représentent une force de travail plus stable.

Poussés au départ tant par un goût des contacts avec autrui que par un intérêt scientifique, les jeunes filles et les jeunes gens, au cours de leur école déjà, et plus tard en cours d'emploi, découvrent toutes sortes d'aspects de la profession qu'ils n'avaient pas imaginés auparavant : direction d'une équipe (élèves cadettes, infirmières assistantes, aides), collaboration entre les diverses branches du personnel hospitalier et paramédical, problèmes administratifs, financiers et sociaux.

La gamme des possibilités offertes est telle qu'une personne qui se sent attirée par la technique optera pour un poste d'infirmier ou d'infirmière en soins intensifs ou d'instrumentiste, par exemple, alors qu'une autre — qui donne la préférence aux contacts humains — choisira la santé publique, les centres de rééducation, la gériatrie, etc. En outre notre métier peut être exercé pratiquement dans tous les pays, et ceci sans difficultés.

En conclusion, notre profession gagnerait à être connue par une vision plus objective. Elle en vaut vraiment la peine.

C. M. et M. N.



COMMENT ILS « LA » VOIENT

L'idée que se fait le grand public de l'infirmière 1971 ne coïncide absolument plus avec la réalité que recouvre le vocable. Tel est le résultat d'une enquête à laquelle s'est livrée une équipe d'élèves infirmières. Enquête non scientifique, mais néanmoins suffisamment « étalée » quant au sexe, à l'âge, au milieu social et à l'habitat des personnes interrogées pour qu'il en découle des indications parfaitement admissibles.

LE DÉVOUEMENT

« Une infirmière, qu'est-ce que cela représente pour vous ? » La personne interrogée avait la possibilité de cocher trois possibilités sur sept offertes. Résultats principaux :

Pour 94 %, l'infirmière est « une personne dévouée ».

Pour 44 %, « une personne qui se sacrifie ».

Pour 36 %, « une scientifique ».

LA COMPRÉHENSION

Les qualités primordiales d'une bonne infirmière ? Trois réponses à cocher sur sept possibilités.

La compréhension : 70 %.

La douceur : 64 %.

La disponibilité : 54 %.

LA MOTIVATION

Pour quelle raison (à votre avis) une jeune fille devient-elle infirmière ?

Par vocation : 60 %.

Par intérêt scientifique : 4 %.

L'HORAIRE

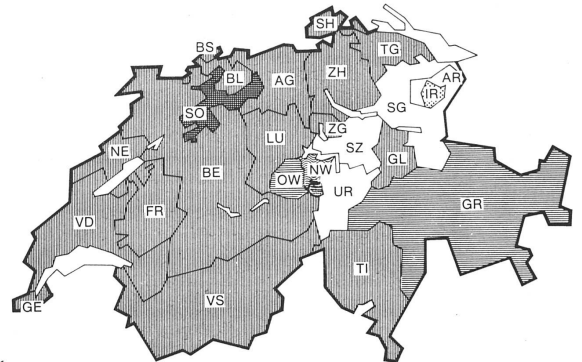
« Combien d'heures, à votre avis, une infirmière travaille-t-elle par jour ? »

Les réponses vont de 8 à 12 h. Pour 36% des personnes interrogées, la journée « normale » est de 10 heures.

Sur proposition de la commission des soins infirmiers, le comité central de la Croix-Rouge suisse, dans sa séance du 18 novembre, a pris une décision importante : l'âge d'admission dans les écoles d'infirmières a été abaissé de 19 à 18 ans, annonce un communiqué de la Croix-Rouge suisse.

Le suffrage féminin dans les cantons suisses

(Situation fin 1971)



Droits communaux et cantonaux Droits cantonaux, droits facultatifs pour les communes Droits communaux facultatifs Droits partiels

Nos conseillères aux Chambres Elles font partie de ces commissions fédérales

Commission du commerce extérieur : Lilian Uchtenhagen (soc. ZH).

Commission fédérale de l'alcool : Hedi Lang (soc.).

Commission AVS-AI : Martha Ribi (rad. ZH).

Commission pour la garantie des constitutions cantonales : Josy Meier (PDC LU).

Commission pour la révision du droit d'adoption : E. Bluntschy (PDC SZ).

Commission pour la coordination scolaire : Hanny Thalman (PDC SG).

Commission pour les problèmes sociaux : Hanna Sahfeld-Singer (soc. SG).

Commission AVS-AI : Liselotte Spreng (rad. FR).

Commission de la Conférence internationale du travail : Tilo Frey (rad. NE) Lise Girardin (rad. GE).

Commission pour la protection d'es-

pèces animales en voie de disparition : Lise Girardin (rad. GE).

Commission de coopération technique avec les pays en voie de développement : Tilo Frey, Lise Girardin, Nanchen.

Commission ONU : relations de la Suisse : L. Girardin.

Commissions permanentes (pour les Romandes seulement)

Commission de vérification des pouvoirs : T. Frey.

Commission de gestion : L. Girardin.

Commission des pétitions : Liselotte Spreng.

Commission des affaires étrangères : L. Girardin.

Commission de documentation : L. Girardin, T. Frey.

Commission de la science et de la recherche : A. Nanchen.

(Mme Girardin fait partie des commissions du Conseil des Etats).

Vers une culture mondiale En marge du prix Kalinga

L'anthropologue américaine Margaret Mead, qui a reçu le 2 décembre, des mains de M. René Maheu, directeur général de l'UNESCO, le prix Kalinga de vulgarisation scientifique a défini un programme en cinq points qui permettrait de parvenir à une culture mondiale qu'elle considère essentielle à la survie de l'homme.

« Nous sommes arrivés au point, a-t-elle déclaré, où chaque pays est mis en danger chaque fois qu'un désastre s'abat sur l'un quelconque des autres pays. Il nous faut donc convertir cette interdépendance effrayante en un type de relations qui procure sécurité et joie de vivre ».

Énumérant certains des moyens propres, selon elle, à faciliter l'avènement de cette culture universelle, Margaret Mead a préconisé l'institution :

1. d'un système unique de mesure et de symbolisation de l'univers physique, y compris la normalisation des termes scientifiques et techniques, ainsi qu'une monnaie, des unités de temps et d'espace et un calendrier uniques pour le monde entier ;

2. d'un langage écrit indépendant des écritures et langues parlées existantes, permettant la présentation visuelle des idées, de la même manière que l'écriture chinoise transcende les différentes langues parlées en Chine ;

3. d'une langue parlée commune, fondée sur une langue naturelle, que tous les peuples utiliseraient comme deuxième langue tout en conservant la langue maternelle qu'ils ont acquise en premier et qui est intimement liée à l'aptitude de tout homme à la vie per-

sonnelle, à la poésie et à la religion. Par langue naturelle, Margaret Mead a expliqué qu'elle entend une langue déjà parlée et non un langage créé artificiellement, mais elle a en même temps lancé un avertissement pour que ce langage soit choisi de manière à ne favoriser aucun groupe ;

4. de nouveaux systèmes mondiaux de mesure de la société qui, contrairement à l'usage que nous faisons actuellement des statistiques économiques, reflèteraient la complexité des cultures et leur diversité plutôt que de les uniformiser. Les comparaisons entre produits nationaux bruts, statistiques sur l'alphabétisation et autres données ne rendent pas compte des progrès des sociétés : elles mènent à des conclusions désolantes et irréalistes ;

5. de nouveaux systèmes urbains où l'on puisse faire vivre de petites communautés les unes à côté des autres et où chacun puisse à nouveau jouir de vastes espaces verts naturels. Dans les pays industrialisés, a déclaré la nouvelle lauréate du prix Kalinga, la petite cellule familiale ne répond pas aux nécessités actuelles.

La célèbre anthropologue a notamment ajouté : « Etant donné la fragilité du système sur lequel repose la vie sur notre planète, nous savons maintenant que nous sommes liés les uns aux autres pour un destin commun qu'ont depuis longtemps annoncé les prophètes et les poètes et qui nous est aujourd'hui, pour la première fois, révélé dans ses détails par les progrès continus et stupéfiants de la science. Je crois qu'il nous faut des modèles meilleurs que l'Étation ou que la fédération d'unités nationales souveraines ».